

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23200**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention Ethique : sciences, normes et sociétés Spécialité Gériatrie : éthique et pratiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3197 - Etablissements privés sanitaires et sociaux UHP, 3198 - Etablissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif(FEHAP)

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

14254 sciences humaines

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La gériatrie s'intéresse au vieillissement et à la vieillesse. Elle n'est pas une discipline universitaire au sens classique, mais un domaine de recherches et de connaissances où se rencontrent la biologie, la médecine, la psychologie, les spiritualités, la sociologie, l'anthropologie, la démographie, l'économie, les sciences politiques, la philosophie et bien sûr l'éthique.

La gériatrie est la partie de la gériatrie relative à la pratique médicale auprès des personnes âgées.

Les titulaires du master « Gériatrie : éthique et pratiques » ont une activité professionnelle et ce diplôme leur permettra d'exercer des activités spécifiques liées à la gériatrie et à la gériatrie

Les activités des titulaires du diplôme sont renforcées dans tout le champ de la gériatrie et de la gériatrie, grâce aux compétences et aux connaissances acquises. Au final, leur activité sera enrichie par la capacité à apporter une réponse appropriée aux besoins et attentes des personnes âgées et de leur entourage, dans une action individuelle et/ou collective

- Etre capable d'analyser et utiliser les données démographiques, sanitaires et sociales
- Etre capable d'appréhender les spécificités médicales (connaissance de la vieillesse et du vieillissement biologique, normal et pathologique), psychologiques et sociales de la vieillesse et du vieillissement (les connaître et les articuler)
- Etre capable d'évaluer l'état de santé, le degré d'autonomie fonctionnelle, mentale et morale, le contexte socio-environnemental de la personne âgée
- Connaître les politiques de la vieillesse, les réglementations, les acteurs du champ de la gériatrie et être capable d'inscrire son action dans ce dispositif
- Etre capable de s'approprier des éléments de sociologie pour comprendre les interactions entre acteurs et organisations
- Savoir conduire une réflexion éthique pour penser les questions liées à la vieillesse et au vieillissement, notamment sur les questions touchant à la maladie d'Alzheimer, la fin de vie
- Savoir prendre en compte des principes d'autonomie, justice, bienveillance et sollicitude, dignité, droits et libertés
- Savoir conduire une réflexion éthique sur le travail auprès des personnes âgées et pour elles (organisation du travail, sens du travail, reconnaissance des vulnérabilités croisées et du risque de burn out)
- Etre capable de coordonner une action gériatrique, coopérer avec les différents acteurs (la personne âgée, ses proches aidants, les autres professionnels), dans le respect des rôles, compétences et limites de chacun
- Etre apte à travailler dans une équipe pluridisciplinaire

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Plusieurs centaines de milliers d'emplois sont concernés par les interventions en direction des personnes âgées : à titre exclusif, comme le personnel des maisons de retraite (environ 500 000 salariés en France), ou en partie comme le personnel hospitalier de la plupart des services, ou encore les urbanistes et les architectes.

Du fait du vieillissement démographique (allongement de l'espérance de vie et modification de l'équilibre entre les différents groupes d'âge), de l'évolution des territoires et des activités économiques (urbanisation, nouvelle ruralité, silver économie) et de l'évolution des modes de vie (modification des solidarités familiales, migration des seniors), notre société se trouve dans une situation inédite dans l'histoire de l'humanité, obligeant pour répondre aux attentes et besoins des personnes âgées à inventer des pratiques nouvelles : c'est bien le sens de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, adoptée en France par le Parlement le 28.12.2015.

- EHPAD, résidences autonomie

- Services hospitaliers gériatriques
- Services à domicile (SSIAD et SAD)
- Collectivités territoriales (action gérontologique dans les Conseils départementaux et municipalités) et administration publique
- Centres de formations de professionnels de l'aide et du soin (paramédicaux)

Ce diplôme ne donne pas accès à un métier (cf. ci-dessus), mais renforce les capacités à prendre des responsabilités et porter une réflexion éthique dans le champ de l'action gérontologique. Quelques illustrations :

- Directeurs d'Établissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes :
Certains occupent cette fonction parce qu'ils ont des compétences en gestion, management et droit : ce master leur permet de justifier d'un diplôme de niveau I, aujourd'hui requis. Le plus souvent, ils sont titulaires du CAFDES, mais cette formation donne très peu de clés de compréhension du public âgé et de la difficulté du travail de proximité (aides-soignantes, agents de service), et le cadre normatif d'exercice est lourd : le master 2 « Gérontologie : éthique et pratiques » les aide à penser leur management dans la perspective de leur mission (l'EHPAD, lieu de vie et de soins).

- Infirmières référente en EHPAD ou coordinatrice SSIAD :

- Bien qu'à ce jour il n'y ait aucune obligation de formation complémentaire ni de référentiel métier précis, ces cadres intermédiaires ont des missions diverses et de plus en plus complexes, au carrefour du sanitaire et du médico-social. Ce master leur apporte la connaissance et la maîtrise des notions en lien avec les enjeux actuels et à venir du vieillissement démographique et des dispositifs nécessaires, et renforce leurs capacités de management et de relation.

- Pilotes MAIA :

Voir le profil et les compétences requis dans le cahier des charges des MAIA (Décret n° 2011-1210 du 29 septembre 2011, SCSA1107470D : un niveau master ainsi qu'une expérience en gérontologie sont demandés, et le master « Gérontologie : éthique et pratiques » couvre le champ des compétences attendues

- Cadres formateurs IFSI :

Le référentiel de formation des infirmiers en vigueur (2009) estompe l'enseignement théorique spécifiquement gériatrique : la santé et les maladies des personnes âgées sont appréhendées de façon transversale dans les différentes UE, et surtout dans les études de cas (situations cliniques abordées en stage). Ce master renforce les capacités des cadres formateurs IFSI à transmettre à leurs étudiants la nécessaire « culture gérontologique » et à développer leur éthique professionnelle auprès des personnes âgées (suivi de stages, etc.)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

K1104 : Psychologie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le master représente 120 ECTS, répartis sur 2 ans. Chaque semestre équivaut à 30 crédits.

La première année est une formation commune, traitant des fondements et des grandes lignes de l'éthique sectorielle. Le diplômé, grâce aux différentes UE (Unités d'enseignement), traverse les grands champs disciplinaires de l'éthique pour en comprendre les enjeux et la méthodologie.

En deuxième année l'étudiant s'oriente vers l'une des deux spécialités du Master :

Ethique et sociétés

Gérontologie : Éthique et pratiques

Il est à noter qu'un certain nombre de cours seront communs aux deux spécialités.

Ci-dessous, les domaines concernés :

Aspects démographiques, économiques et sociologiques.

Psychologie du vieillissement.

Philosophie, spiritualité et éthique.

Biologie du vieillissement et santé.

Prise en charge médicale et sociale.

Elaboration du mémoire.

Plus spécifiquement, le diplômé aura acquis des connaissances et compétences en :

- Biologie du vieillissement et santé
- Prise en charge médicale et sociale des personnes âgées
- Aspects démographiques, économiques et sociologiques du vieillissement
- Aspects juridiques et réglementaires en rapport avec la vieillesse
- Psychologie du vieillissement

- Philosophie, éthique, spiritualité
- Stage
- Mémoire de fin d'études

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de diplôme : responsable scientifique, 2 professeurs de gériatrie, 1 enseignant-chercheur sociologie, professionnels (psychologues, gériatres, ...)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury de diplôme : responsable scientifique, 2 professeurs de gériatrie, 1 enseignant-chercheur sociologie, professionnels (psychologues, gériatres, ...)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP (Jury de diplôme : responsable scientifique, 2 professeurs de gériatrie, 1 enseignant-chercheur sociologie, professionnels (psychologues, gériatres, ...)).
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels (Jury de diplôme : responsable scientifique, 2 professeurs de gériatrie, 1 enseignant-chercheur sociologie, professionnels (psychologues, gériatres, ...)).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE) :

<http://www.unistra.fr/index.php?id=16932>

Autres sources d'information :

Site du CEERE : <https://ethique-alsace.unistra.fr>

Unistra.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [Campus central]

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Strasbourg

Historique de la certification :